

VILLIERS VINEUX
Séance du 16 juin 2020
S 003-2020

<p>Convocation du 5 juin 2020</p> <p>Affichage du 5 juin 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt et le seize juin à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire</p> <p>Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - JAMBON Éric - ARVIN-BEROD Nicolas – LECOMTE Franck – SPINELLE François - PIERRON Morgan – LEMAITRE Romuald – NAVARRE Jean –Baptiste</p> <p>Mme : BUISSON Aurore – COUASSE Hélène -</p> <p>Absents excusés : Néant</p> <p>Secrétaire de séance : M. JAMBON Éric</p>																																																				
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 24 avril 2020 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>																																																				
	<p>Monsieur le Maire demande à rajouter un point à la réunion de conseil : <i>Investissement & demande de subvention</i> Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rajouter ce point supplémentaire.</p>																																																				
<p>TRAVAUX EGLISE</p> <p>&</p> <p>DEMANDE DE SUBVENTION</p> <p><i>Délibération 2020 019</i></p>	<p>M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite au programme d'accessibilité il nous reste à procéder aux travaux de l'église. Nous devons également faire les reprises des contreforts de l'église côté arrière Le conseil municipal après en avoir délibéré ACCEPTE de procéder aux travaux d'accessibilité de l'église & de reprise des contreforts de l'église côté arrière. SOLLICITE l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR afin de parfaire le financement des travaux cités ci-dessus. DEMANDE la participation de l'Etat afin de nous aider à financer ces travaux au titre de : La dotation de Soutien à l'Investissement des Communes CHARGE M. le Maire de signer tous documents se rapportant à ces dossiers.</p>																																																				
<p>CREATION DE POSTE</p> <p><i>Délibération 2020 020</i></p>	<p>Nathalie, notre secrétaire de mairie, quitte son poste le 19 juillet prochain nous avons reçu 4 candidatures. 1 correspond à notre recherche, nous proposons de la rencontrer rapidement. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que nous devons créer un poste d'adjoint administratif afin de pouvoir recruter un agent titulaire à ce poste. Le poste sera créé pour un temps de 17h30</p>																																																				
<p>DELEGATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS</p> <p><i>Arrêtés</i></p>	<p>Les 3 adjoints auront les délégations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectuer et signer tous les actes relatifs à l'administration communale en l'absence du Maire. • Ils seront chargés au sein du Conseil Municipal des charges touchant les domaines de l'Agriculture, l'Urbanisme, des Bâtiments, de la Voirie, du Budget et des Finances et de l'encadrement des employés communaux. 																																																				
<p>COMMISSION DES IMPOTS</p> <p><i>Délibération 2020 021</i></p>	<p>Le Conseil Municipal propose les personnes suivantes pour la commission des Impôts :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Nom</th> <th style="width: 25%;">Prénom</th> <th style="width: 25%;">Nom</th> <th style="width: 25%;">Prénom</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>JOFFRIN</td> <td>Marc</td> <td>LEROUX</td> <td>Patricia</td> </tr> <tr> <td>JOFFRIN</td> <td>Laurent</td> <td>GIRAUD JOFFRIN</td> <td>Yves</td> </tr> <tr> <td>PIERRON</td> <td>Régis</td> <td>PIERRON</td> <td>Morgan</td> </tr> <tr> <td>SPINELLE</td> <td>François</td> <td>DERENNES</td> <td>Philippe</td> </tr> <tr> <td>FOURNIER</td> <td>Pascal</td> <td>CONSTANT</td> <td>Sylvain</td> </tr> <tr> <td>MILLON</td> <td>Jean Louis</td> <td>PIERRON</td> <td>Alain</td> </tr> <tr> <td>JAMBON</td> <td>Éric</td> <td>HUGOT</td> <td>Roger</td> </tr> <tr> <td>DEFAIX</td> <td>Gaël</td> <td>NAVARRE</td> <td>Nadine</td> </tr> <tr> <td>CONTASSOT</td> <td>Frédéric</td> <td>HURE</td> <td>Lucile</td> </tr> <tr> <td>LECOMTE</td> <td>Franck</td> <td>DEVILLAINE</td> <td>Joëlle</td> </tr> <tr> <td>RICHARD</td> <td>Danielle</td> <td>CAILLERET</td> <td>Jeannine</td> </tr> <tr> <td>CAZIOT</td> <td>Pierre</td> <td>MILLION</td> <td>Geneviève</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Prénom	Nom	Prénom	JOFFRIN	Marc	LEROUX	Patricia	JOFFRIN	Laurent	GIRAUD JOFFRIN	Yves	PIERRON	Régis	PIERRON	Morgan	SPINELLE	François	DERENNES	Philippe	FOURNIER	Pascal	CONSTANT	Sylvain	MILLON	Jean Louis	PIERRON	Alain	JAMBON	Éric	HUGOT	Roger	DEFAIX	Gaël	NAVARRE	Nadine	CONTASSOT	Frédéric	HURE	Lucile	LECOMTE	Franck	DEVILLAINE	Joëlle	RICHARD	Danielle	CAILLERET	Jeannine	CAZIOT	Pierre	MILLION	Geneviève
Nom	Prénom	Nom	Prénom																																																		
JOFFRIN	Marc	LEROUX	Patricia																																																		
JOFFRIN	Laurent	GIRAUD JOFFRIN	Yves																																																		
PIERRON	Régis	PIERRON	Morgan																																																		
SPINELLE	François	DERENNES	Philippe																																																		
FOURNIER	Pascal	CONSTANT	Sylvain																																																		
MILLON	Jean Louis	PIERRON	Alain																																																		
JAMBON	Éric	HUGOT	Roger																																																		
DEFAIX	Gaël	NAVARRE	Nadine																																																		
CONTASSOT	Frédéric	HURE	Lucile																																																		
LECOMTE	Franck	DEVILLAINE	Joëlle																																																		
RICHARD	Danielle	CAILLERET	Jeannine																																																		
CAZIOT	Pierre	MILLION	Geneviève																																																		
<p>PARCELLE B 351 & 352</p> <p><i>Délibération 2020 022</i></p>	<p>M. LOUAT Denis, nous a fait parvenir un courrier nous proposant les parcelles B 351 & 352. Pour la parcelle B352, une grange d'une surface d'environ 92m2 avec une parcelle de 3a 13ca. Pour un montant de 15 000 €. Avec le projet de division, pour la parcelle B351 un terrain de 3a 72ca pour un montant de 6000 € Le Conseil Municipal accepte l'achat des parcelles B 351 & 352 pour une surface de 6a 85ca et pour un montant de 21 000 €. Cette acquisition servira le projet d'une construction du CPI.</p>																																																				

Commissions Communales 2020 -2026

**DELEGUES
COMMISSIONS
COMMUNALES
& INTERCOMMUNALES**

Délibération 2020 023

OUVERTURE DE PLIS	REVISION LISTE ELECTORALE
3 Titulaires <ul style="list-style-type: none"> • Jean Baptiste NAVARRE • Yves HUGOT • Eric JAMBON 3 Suppléants <ul style="list-style-type: none"> • Romuald LEMAITRE • Morgan PIERRON • Franck LECOMTE 	Délégué de l'administration CAILLERET Jeannine Délégué du Tribunal de Grande Instance DEVILLAINE Joëlle Conseillers : PIERRON Morgan : Titulaire LECOMTE Franck : Suppléant
CONSEIL D'ECOLE	CORRESPONDANT DEFENSE
<ul style="list-style-type: none"> • Hélène COUASSE • Kamel FERRAG 	<ul style="list-style-type: none"> • François SPINELLE

COMITE CONSULTATIF (CPI)

TITULAIRE	FONCTION	SUPPLEANT	FONCTION
Kamel FERRAG	Maire	Nicolas ARVIN BEROD	Conseiller
Aurore BUISSON	Conseillère	François SPINELLE	2ème adjoint
TITULAIRE	FONCTION	SUPPLEANT	FONCTION
Florent GAUDRY	Adjudant-chef	Océane GREGGIO	1ère classe
Eric JAMBON	Caporal-Chef		
Franck LECOMTE	1ère classe		

DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS	Nombre de délégués	Titulaires	Suppléants
SMBVA	T : 1 S : 1	• Kamel FERRAG	• Hélène COUASSE
SDEY	T :1 S :1	• Eric JAMBON	• Yves HUGOT
SIVOS	T : 2 S : 2	• Kamel FERRAG • Hélène COUASSE	• Romuald LEMAITRE • Nicolas ARVIN BEROD
SIAEP	T :2 S :2	• Jean baptiste NAVARRE • Yves HUGOT	• Kamel FERRAG • François SPINELLE
Communauté de Communes	T :1 S :1	• Maire, FERRAG K	• Adjoints

**QUESTIONS ET
INFORMATIONS
DIVERSES**

Panneau routier : Nous souhaitons mettre en place 3 panneaux aux intersections du village, pour prévenir de la priorité à droite. Nous avons reçu un devis de la société Direct Signalétique, il faut voir le prix des poteaux. Nous ferons la demande d'un autre devis pour la comparaison.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un courrier contre la vitesse jugée excessive dans les entrées de village.

Nous avons les relevés des radars pédagogiques, qui nous montrent une vitesse moyenne très raisonnable, nous communiquerons dans un prochain bulletin.

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion d'école et sur le SIVOS.

Nous n'avons toujours pas reçu le décret de catastrophe naturelle.

Concernant la délégation au SDEY, il ne faut qu'un titulaire et un suppléant, ça sera JAMBON Eric, en tant que titulaire et NAVARRE Jean Baptiste en suppléant.

Le Conseil Communautaire a eu lieu le 11 juin, Monsieur le Maire retrace la réunion.

La séance est levée à 22 h 58

Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François

LEMAITRE Romuald

COUASSE Hélène

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck

JAMBON Éric

NAVARRE Jean Baptiste

BUISSON Aurore

ARVIN-BEROD Nicolas